



Conseil municipal d'Ottawa

13 juillet 2016

Salle Andrew-S.-Haydon

10 h

Suite à donner aux articles ratifiés par les comités en vertu du pouvoir délégué

À titre informatif pour le Conseil : les points suivants ont été approuvés par le Comité des finances et du développement économique en vertu du pouvoir délégué, lors de sa réunion du 5 juillet 2016.

9. DÉCLARATION DE PROPRIÉTÉ EXCÉDENTAIRE – 5045, PROMENADE INNOVATION

ACS2016-PAI-REP-0018

KANATA NORD (4)

Que le Comité des finances et du développement économique déclare la propriété ayant pour désignation municipale le 5045, promenade Innovation, décrite comme constituant la partie 1 du plan 4R-29559, d'une superficie de 0,7999 ha (1,976 acre) et correspondant à la zone hachurée dans le document 1 ci-joint, comme excédentaire aux besoins de la Ville.

ADOPTÉE

Le point suivant a été approuvé, dans sa version modifiée, par le Comité des transports lors de sa réunion du 6 juillet 2016.

2. PERMIS D'EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE DE TERRASSE – 204, RUE
RIDEAU

ACS2016-PAI-PGM-0117

RIDEAU-VANIER (12)

**Que le Comité des transports approuve la demande de permis
d'empiètement temporaire pour la terrasse extérieure située au 204, rue
Rideau.**

ADOPTÉ TEL QUE MODIFIÉ PAR LA MOTION QUI SUIVIT :

MOTION

Motion de la conseillère C. McKenney

**ATTENDU QUE les résidents du secteur ont souligné que le trottoir
adjacent à la terrasse du 204, rue Rideau devrait laisser plus de place pour
la circulation des piétons;**

**ATTENDU QUE le demandeur a indiqué qu'il était ouvert à l'idée de
reconfigurer la terrasse du 204, rue Rideau pour laisser plus d'espace aux
piétons;**

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le permis d'empiètement
temporaire pour la terrasse située au 204, rue Rideau soit modifié pour
obliger le demandeur à laisser un espace de trottoir libre de trois mètres
de largeur, mesuré de la bordure à la terrasse.**

ADOPTÉE